

## ***Roller: accidents et prévention***

Le roller a connu un véritable boom ces dernières années en Suisse. Depuis 1996, de nombreux adeptes sillonnent le pays avec ce moyen de locomotion attractif. Toutefois, les accidents – partiellement graves – sont eux aussi nombreux au rendez-vous. Ils concernent surtout les débutants qui ne sont pas encore familiarisés avec la technique de patinage, et encore moins avec la technique de freinage. Ces accidents sont évitables.



### ***Problématique et but***

Le Bureau suisse de prévention des accidents bpa a enregistré une hausse du nombre des accidents de roller depuis 1997. Ainsi, en 2000, 12 000 sportifs ont-ils subi des blessures. Une estimation sommaire, basée sur de nombreuses études liées aux accidents de roller, montre qu'à l'échelle mondiale, plus d'un million de personnes se blessent à tel point qu'elles doivent se faire soigner par un médecin. Pour cette raison, le bpa a lancé une étude en trois volets afin d'analyser les accidents et d'évaluer les possibilités de prévention.

### ***Méthode***

Afin de disposer de bases scientifiques fiables, le bpa a chargé l'Institut de médecine sociale et préventive IMSP de l'université de Genève d'analyser la tranche d'âge encourant le risque d'accident le plus élevé, soit les 6-15 ans. Il a établi en outre une bibliographie exhaustive sur la dynamique de patinage, la biomécanique et l'analyse des accidents et a réuni les résultats d'une enquête sur plusieurs années concernant le port de l'équipement de protection.

# R E C H E R C H E

Les enfants et les adolescents sont les plus concernés par les blessures. La perte d'équilibre est la cause d'accident la plus fréquente, le poignet la partie du corps la plus souvent atteinte et la fracture le principal type de blessure. Les autres causes sont: technique insuffisante (notamment freinage inefficace), goût du risque trop prononcé, inattention en patinant sur un sol inégal.

L'étude IMSP a confirmé que le port de l'équipement de protection complet (protège-poignets, coudières, genouillères, casque, pantalon rembourré au niveau du bassin et du coccyx) permet d'atténuer fortement voire d'empêcher les blessures liées aux chutes. L'étude permet de déduire des prescriptions judicieuses et nécessaires au patinage sur les routes publiques. Elle sert en outre à définir les objectifs préventifs du bpa. Et pour finir, elle fournit des indications en vue d'élaborer une stratégie de communication optimale à l'égard du groupe cible, enfants et adolescents.

L'étude bibliographique a fait ressortir diverses lacunes à combler par la recherche. Les domaines concernés sont: la dynamique de patinage (test lors de différents états de route, essais avec des mannequins, simulations basées sur les mouvements exécutés par les sportifs), la biomécanique (étude des sollicitations de l'appareil moteur en relation avec les propriétés de la chaussée et l'état de fatigue de la musculature et du système cardio-pulmonaire), l'accidentologie analytique (détection des facteurs de risque et de protection à l'aide d'échantillons statistiquement fiables).

Dans les années 1999 à 2002, le bpa a mené la campagne de prévention «I protect myself» dans le but d'augmenter le port des protections. Afin d'en évaluer l'impact, le port de matériel de protection a été recensé avant la campagne, puis chaque année. 1300 sportifs par an en moyenne ont été observés.

Résultats: toutes classes d'âge confondues, le taux de port est très faible. Seuls 10 % des sportifs portent l'équipement complet, et 36 % environ patinent sans protections. Dans la tranche des 11-20 ans, moins de 50 % portent un article de protection. Avec 75 %, cette part est nettement plus élevée dans la tranche d'âge jusqu'à 10 ans et chez les plus de 20 ans. Seuls les enfants jusqu'à 10 ans ont en grande partie adopté l'équipement de protection complet (45 %).

Le taux de port diffère considérablement d'une région à l'autre. En Suisse romande et au Tessin, les adeptes des protections sont nettement moins nombreux qu'en Suisse alémanique. Vu ces résultats, le bpa a lancé, en 2003, sa campagne «Enjoy sport – protect yourself» qui se terminera en 2007. Elle a pour but d'augmenter le taux de port de l'équipement de protection.

**Impressum**

bpa, Laupenstrasse 11  
CH-3008 Berne  
Tél. 031 390 22 22  
Fax 031 390 22 30  
www.bpa.ch

Personnes responsables:  
Othmar Brügger  
Tél. 031 390 21 64  
o.bruegger@bfu.ch

Jörg Thoma  
Tél. 031 390 21 50  
j.thoma@bfu.ch

© Reproduction sou-  
haitée avec indica-  
tion de la source.

**Conclusions**

Il faut continuer à encourager le port des protections, mesure la plus efficace en terme de réduction du nombre d'accidents, et faire connaître le rôle important des cours en vue d'acquérir une technique de patinage plus sûre (maîtrise des mouvements, freinage). Les cours donnés dans les écoles publiques, tels que proposés depuis des années par le bpa, répondent à cette exigence et auront un effet important et durable.

**Source**

Brügger, O. (éditeur) (2003), *Inline-Skating: Unfallgeschehen und -prävention, Literaturübersicht – Unfallstudie – Schutzverhalten. Rapport du bpa n° 50*, Bureau suisse de prévention des accidents bpa, Berne (chapitre II et résumé en français)